



COMMUNIQUE

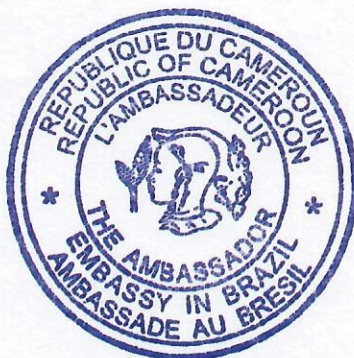
J'ai l'honneur d'informer l'ensemble des Camerounais résidant en Amérique du Sud que ELECTION'S CAMEROON, organe en charge de l'organisation et de la supervision du processus électoral au Cameroun, et ce conformément à la loi électorale en vigueur au Cameroun, a réouvert depuis le 02 janvier 2019, l'inscription sur les listes électorales.

Aussi, je souhaiterais relever que les services compétents de l'Ambassade sont depuis lors disposés à recevoir ceux des COMPATRIOTES CAMEROUNAIS(E)S, qui en manifesteront l'intérêt. Les conditions préalables cependant sont de disposer d'un document attestant de la nationalité camerounaise et de ne pas avoir acquis une autre nationalité.

Par ailleurs, ceux des compatriotes déjà titulaires d'une carte électorale mais non encore inscrits sur la liste électorale du Brésil, devraient faire tenir à l'Ambassade, la photocopie de ladite carte, en vue du transfert des données et de la délivrance d'une nouvelle carte électorale à jour./

AMPLIATIONS

- MINREX



L'Ambassadeur,

Martin A. MBENG